

Chers Amis

ATTENTION : changement de jour et d'heure. Le comité de pilotage du Cercle a décidé de choisir le Mercredi 24 Février de 12h30 à 13h30 pour la prochaine réunion du Cercle.

A priori, nous garderons ces jour et horaire modifiés, le dernier mercredi de chaque mois de 12h30 à 13h30, tant que le couvre-feu durera.

Bien que notre action soit essentiellement axée sur la fermeture des Centres de Rétention Administrative, nous tenons à vous parler dans ce message d'autres aspects de la vie des migrants. Voici trois points :

Nous ne devons pas oublier les migrants morts en tentant de traverser la mer Méditerranée ou la Manche

Quand on sait aussi que plus de 20 000 personnes sont mortes noyées en Méditerranée depuis 2014 (chiffre CCFD), quand on sait encore que Frontex est le sinistre dispositif de l'UE chargé d'édifier l'Europe forteresse pour empêcher les exilés de pénétrer sur nos terres, quand on sait que ce même bras armé, non content de "protéger" les frontières, refoule carrément les frêles embarcations que les passeurs abandonnent en pleine mer, laissant les malheureux passagers périr ou se retrouver aux mains des esclavagistes libyens. Alarm Phone (Alarmphone n° d'alerte pour les migrants en détresse en Méditerranée) nous rappelle à ce sujet le drame qui s'est produit le 9 février 2020, drame où 91 migrants ont disparu après avoir été l'objet de ce que l'on peut qualifier sans hésiter d'action délibérée de non assistance de la part de Frontex. Plus d'information sur le lien <https://alarmphone.org/fr/2021/02/09/commemoraction-91-personnes>

Une initiative très intéressante du département du Puy de Dôme : Depuis 2019, le conseil départemental propose à des habitants volontaires d'accueillir à leur domicile des mineurs étrangers isolés. Accueillir un mineur étranger est un engagement citoyen et solidaire qui permet d'apporter un cadre familial, sécurisant, stabilisant et épanouissant au jeune. Des habitants, qu'ils vivent seuls ou en famille, hébergent à leur domicile des mineurs étrangers isolés, soit à temps plein pour des périodes de 6 mois à 1 an renouvelables jusqu'à la majorité, soit de manière occasionnelle pendant les week-ends ou les vacances. Les volontaires sont bénévoles mais reçoivent une indemnité de 13,90 € par jour pour couvrir les frais engagés. Selon le département, 6 mineurs ont déjà été accueillis à titre expérimental. À terme, l'initiative pourrait concerner une quinzaine de familles.

L'association PasSansToi...t 31 (fondée en particulier par Michel Dagrass) travaille à assurer l'hébergement de demandeurs d'asile déboutés mais en recours légal. Sur la France, des milliers d'étrangers dans ce cas sont contraints de vivre à la rue. Cette association assure un suivi de ceux qu'elle loge et elle a un cruel besoin d'accompagnants. Actuellement, l'association accueille 34 personnes dans 8 logements sur l'agglomération toulousaine. Nous vous suggérons de faire de la publicité autour de vous pour cette association et pour l'aider à recruter des accompagnants! Son site web:

<https://www.passanstoit31.org/>

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

le Comité de Pilotage du CdS de Toulouse